

13 MAR. 2013  
19 MAR. 2013  
13 81-719

**Madame la Présidente de l'Assemblée  
de la Province Sud  
S/c de la D. I. M. E. N. C.  
SERVICE DE L'INDUSTRIE**

1 Ter, rue E. UNGER – Vallée du Tir  
98800 NOUMEA

N/Réf. n° 30 / 13 – JLS/pa  
Objet : Demande de prorogation arrêté  
3159-2012/ARR/DIMEN du 20 février 2013  
Dossier n° CE12-3160-00353/TDESI-0768/ID-354

Nouméa le, 14 mars 2013

Madame la Présidente de l'assemblée de la Province Sud,

Par arrêté n° 3159-2012/ARR/DIMEN du 20 février 2013, vous avez bien voulu nous autoriser à exploiter une centrale d'enrobage à chaud pour une durée de six mois (6) sur le lot 42 pie de la carrière au Creek Aymes dans la Commune de Bourail.

Cependant, cette autorisation arrivant à échéance le 16 avril 2013 et afin de satisfaire les nombreuses demandes des collectivités de la Provinces Sud et du gouvernement pour des travaux d'enrobés, nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance, la prorogation pour une durée de six (6) mois, de l'autorisation d'exploiter ladite centrale.

Nous vous remercions par avance de l'attention de vous accorderez à notre demande et nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente de la Province Sud, nos respectueuses salutations.

Jean-Luc SION  
Directeur